

SOMMAIRE



Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches

6 Brèves

7 Petites annonces loufoques

8 Former, informer, prévenir : le bilan d'une année d'action

32 Influence des facteurs humains sur la prise de décision : entretien avec Coline Ballet-Baz, Gaëtan Gaudissard et Thomas Delfino

40 Témoignage

NEIGE&AVALANCHES N°190 - Juillet 2026

Trimestriel édité par l'ANENA
ISSN : 1247-5327

N° de commission paritaire : 1120 G 87244
Dépôt légal : Juillet 2026

Directeur de la publication : Arnaud MATHIEU
Directeur de la rédaction : Stéphane BORNET
Rédacteur en chef : Martin MAZZA
ANENA - 15 rue Ernest Calvat - 38000 Grenoble
Tél. 04.76.51.39.39

www.anena.org

Composition graphique et régie publicitaire : ANENA
Photo de couverture : Sébastien Escande

Commission revue :

Mylène BONNEFOY - coordinatrice " Carte de localisation des phénomènes d'avalanche, INRAE " ; Catherine COURADE - Représentante FFCAM, instructrice de ski alpinisme, psychologue clinicienne ; Sébastien ESCANDE - guide de haute montagne, formateur ANENA ; Daniel GOETZ - Météo-France / Cellule Montagne et Nivologie à la retraite - Grenoble ; Pascal HAGENMULLER - Météo-France, CEN ; Frédéric JARRY - chargé de missions ANENA ; Richard LAMBERT - expert avalanche ; Gilles BORREL - coordinateur " Carte de localisation des phénomènes d'avalanche, INRAE " à la retraite, Cédric Perretier - directeur du service des pistes de Courchevel (S3V) ; Julien Robinet - gendarme secouriste, PGHM Versoud, Martin Mazza, ANENA.

Abonnement : 4 numéros par an : 30 € TTC

Tarif par numéro : 7,50 €

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - 9 Chemin de la Plaine 38640 Claix. La revue " Neige&Avalanches " est imprimée sur papier recyclé, non blanchi au chlore.

La reproduction, même partielle, de tous les articles parus dans la revue Neige&Avalanches est interdite sauf accord écrit de la rédaction. Les opinions émises dans la revue " Neige&Avalanches " sont celles de leurs auteurs. Elles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'ANENA.

La rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés. Les auteurs conservent la responsabilité entière des opinions émises sous leur signature.

